

CONSEIL MUNICIPAL du 18 SEPTEMBRE 2026

Liste des délibérations

Date de la convocation : 11 septembre 2026
Conseillers en exercice 15
Conseillers présents 10
Pouvoir 03

L'an deux mille vingt-six, le dix-huit septembre, à vingt heures, les membres du conseil municipal de la commune de Messimy-sur-Saône se sont réunis, en Mairie – salle du conseil municipal, sur convocation qui leur a été adressé par le Maire, conformément aux articles L 2121-10 et 2121-12 du Code général des collectivités territoriales, sous la présidence de Monsieur Christian BEGUET, Maire

Présents : C Beguet – A Lethenet – B Ricard – J Gordillo – N Arnol - M Duprat - E Lempereur – P Beguet – JM Chassagne - F Villaret

Excusés : T Juillard (pouvoir à JM Chassagne) - C Descollonges (pouvoir à N Arnol) – L Vagnat (pouvoir à A Lethenet) - JM Gimaret – F Imbert

Absent :

Quorum : 10/8

Nomination d'un secrétaire de séance : Conformément à l'article L 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, le conseil municipal nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire de séance. Monsieur Jean-Marie CHASSAGNE est désigné secrétaire de séance.

oooooOOOooooo

En application de l'article L 2121-25 du Code général des collectivités territoriales, la liste des délibérations examinées par le Conseil municipal doit être affichée et publiée sur le site Internet de la commune dans un délai d'une semaine à compter de l'examen de ces délibérations par le conseil municipal.

oooooOOOooooo

Délibération n° 2026/09/01 – Institution de la taxe sur la vacances des locaux d'habitation – Approuvé à l'unanimité.

Délibération n° 2026/09/02 – Vidéoprotection : demande d'aide du département de l'Ain – Approuvé par 12 voix pour et 1 voix contre pour confirmer l'amélioration du système de vidéoprotection et le déploiement de nouvelles caméras et à l'unanimité pour la demande d'aide du département de l'Ain.

Délibération n° 2026/09/03 – Personnel communal : cadeau lors du départ d'un agent à la retraite – Approuvé à l'unanimité.

Délibération n° 2026/09/04 – Avis sur le dossier de l'EARL des Ruisseaux en vue d'exploiter une installation de stockage déporté de digestat sur le territoire communal : avis défavorable - **Approuvé à l'unanimité.**

Délibération n° 2026/09/05 – Avis sur la demande d'autorisation environnementale déposée par la Société GRANULATS VICAT pour l'extension de sa carrière alluvionnaire sur la commune d'Arnas – **Approuvé à l'unanimité des suffrages exprimés et avec trois abstentions.**

Le Maire,
Christian BEGUET

